

## RÈGLEMENTS ET MODALITÉS

### Loterie PROCURE — Tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium AWD 2025

Tous les profits de cette activité sont versés à l'organisme PROCURE (PROCURE ALLIANCE).

Licence RACJ : # L-01604

#### BILLETS DE TIRAGE

PROCURE émet un maximum de 10 000 billets de tirage, numérotés de 00001 à 10000, permettant de participer au tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium AWD 2025.

Les billets, au coût de 50 \$ chacun, sont mis en vente en ligne sur le site Web de l'organisme PROCURE ([www.procure.ca/evenement/loterie-ford](http://www.procure.ca/evenement/loterie-ford)) et sur sa boutique en ligne Shopify ([boutique.procure.ca](http://boutique.procure.ca)) du 25 mars 2025 au 25 novembre 2025 à 12 h (HNE) et en personne lors de la soirée Affaire Papillon PROCURE le 27 novembre 2025 entre 18 h et 20 h 45 (HNE) (350 Rue Saint-Paul E, Montréal, QC H2Y 1H2).

Un nombre illimité de billets peuvent être achetés par une même personne, jusqu'à concurrence du nombre total de billets disponibles pour le tirage.

La participation au tirage est réservée à toute personne physique résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Les employés de l'organisme PROCURE, les membres de son conseil d'administration, les employés de l'entreprise Fortier Ford & Occasion et des autres partenaires affiliés au tirage, ainsi que les personnes résidant à la même adresse ne sont pas admissibles au tirage.

Aucun achat de billet ne peut être annulé ni remboursé et ne donne droit à aucun reçu officiel de don pour fins d'impôt.

#### MODE DE PAIEMENT

Le paiement du billet de tirage au coût de 50 \$ devra être réglé en intégralité par carte de crédit via la boutique en ligne Shopify de l'organisme PROCURE ([boutique.procure.ca](http://boutique.procure.ca)).

#### DESCRIPTION DU PRIX

Tirage d'un véhicule électrique Ford Mustang Mach-E Premium AWD 2025 d'une valeur de 71 811 \$ (taxes provinciales et fédérales incluses).

Description du véhicule :

- Couleur extérieure : Noire ombre
- Couleur intérieure : Gris cosmique pâle
- Moteur électrique principal arrière avec autonomie de la batterie : 73 kWh
- Groupe d'équipement : 300A
- Extérieur :
  - Moulures de passage de roue avant/arrière - peintes de la couleur de la carrosserie
  - Applique de grille de calandre avant peinte noir
  - Jantes de 19 po en aluminium usiné brillant avec alvéoles peintes en noir
- Intérieur et confort : Éclairage ambiant à couleurs multiples
- Sièges :
  - Sièges garnis d'ActiveX Mo perforé
  - Siège conducteur à réglage électrique en dix directions (avant/arrière, haut/bas, support lombaire électrique, inclinaison du dossier électrique)
  - Siège passager à réglage électrique en 8 directions (avant/arrière, haut/bas, support lombaire électrique, inclinaison du dossier électrique)
- Sécurité : Rétroviseurs extérieurs repliables électriquement avec glaces chauffantes à commande électrique, clignotants à DEL, lampes de projection vers le sol de l'emblème Mustang et boîtiers peints en noir
- Équipement fonctionnel : Chaîne audio B&O par Bang & Olufsen M0 dotée la fonction BeosonicMD avec 10 haut-parleurs et un haut-parleur d'extrêmes-graves
- Ensemble confort :
  - Hayon à commande électrique
  - Sièges avant chauffants
  - Sièges avant ventilés (refroidissants)
  - Volant chauffant
  - Fonction de mémorisation pour siège du conducteur et rétroviseurs extérieurs repliables à réglage électrique

## TIRAGE DU PRIX

Le tirage aura lieu le 27 novembre 2025 à 21 h (HNE) durant l'Affaire Papillon PROCURE qui se déroulera au Marché Bonsecours, Salle de la Commune (350 Rue Saint-Paul E, Montréal, QC H2Y 1H2) devant un minimum de trois témoins.

Toute participation implique la diffusion du nom de la personne gagnante. Le gagnant ou la gagnante sera contacté(e) par téléphone ou par courriel par l'organisme PROCURE dans les 2 jours ouvrables suivant le tirage.

## CONDITIONS DU PRIX ET DU TIRAGE

1. Il n'y a pas de limite de billets par participant(e).
2. Le Prix est non monnayable et non échangeable. Le gagnant ou la gagnante peut transférer le Prix à un individu de son choix âgé de 18 ans et plus.
3. La valeur inclut les taxes. Le gagnant ou la gagnante doit être éligible aux rabais gouvernementaux afin d'en profiter — si rabais gouvernementaux il y a au moment du tirage.
4. L'acheteur ou acheteuse doit s'assurer d'inscrire ses coordonnées complètes et à jour dans le formulaire d'achat en ligne.
5. Le gagnant ou la gagnante doit prendre possession du Prix à la concession Fortier Ford (7000 Bd Louis H. La Fontaine, Montréal, QC H1M 2X3) au plus tard le 5 décembre 2025 à 12 h (HNE).
6. Le gagnant ou la gagnante devra s'assurer que le véhicule reste immatriculé au Québec pour une période minimale de 12 mois.
7. Tous les autres frais liés à la prise de possession et à l'usage du Prix, tels que le titre du véhicule, les frais de permis et d'enregistrement, l'assurance, l'immatriculation, la borne de recharge, l'équipement additionnel et l'entretien du véhicule devront être entièrement assumés par le gagnant ou la gagnante.
8. Pour prendre possession du Prix, le gagnant ou la gagnante devra répondre à la condition suivante : en acceptant son Prix, le gagnant ou la gagnante permet à l'organisme PROCURE et à ses partenaires d'utiliser à des fins publicitaires son nom, sa photo, son image, sa voix et toute autre déclaration qu'il ou elle aura faite en lien avec ce tirage, et ce, sans exiger de rémunération additionnelle.